

La revalorisation

Pour les PE, PLC, PLP, ...

Elle prendra la forme d'une suppression des deux premiers échelons actuels:

- Échelon 1 indice 349 environ 1 342,14 € net.
- Échelon 2 indice 376 environ 1 445,97 € net.

Les prochains recrutés l'étant directement à l'échelon 3.

Et d'une revalorisation immédiate des échelons 3 à 5 inclus:

- Échelon 3 indice 395 environ 1 519 € net passe à l'indice 410 environ 1 577 € net.
- Échelon 4 indice 416 environ 1 599 € net passe à l'indice 431 environ 1 657 € net.
- Échelon 5 indice 439 environ 1 688 € net passe à l'indice 453 environ 1 742 € net.

Pour mémoire:

Le passage du 3ème au 4ème échelon se fait au bout d'un an.

Le passage du 4ème au 5ème échelon se fait au bout de 2 ans ou 2 ans 1/2 selon barème.

L'échelon 6 est à l'indice 467 soit environ 1795 € net.

Pour les agrégés

- Échelon 1 indice 379 environ 1 457 € net.
- Échelon 2 indice 436 environ 1 677 € net.
- Échelon 3 indice 478 environ 1 838 € net passe à l'indice 489 environ 1 880 € net.
- Échelon 4 indice 518 environ 1 992 € net passe à l'indice 526 environ 2 022 € net.
- Échelon 5 indice 554 environ 2 130 € net passe à l'indice 561 environ 2 157 € net.

Pour mémoire:

L'échelon 6 est à l'indice 593 soit environ 2 280 € net.